

**Projet de cogénération Gatineau, Québec
par Bowater pâtes et papiers Canada inc.
Dossier : 6211-03-032**

**Période d'information et de consultation publiques
du 13 mars au 27 avril 2001**

*Compte rendu du
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement*

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de cogénération Gatineau, Québec par Bowater pâtes et papiers Canada inc.* a pris fin le 27 avril 2001. Conformément au mandat qui lui a été confié le 1^{er} mars 2001 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 13 mars au 27 avril 2001, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Le projet de cogénération Gatineau consisterait à ajouter un groupe turbo-générateur composé d'une turbine à vapeur et d'une génératrice d'une capacité maximale de 20 MW à 13,8 kV, à l'usine de papier journal de Bowater Canada inc. Cette usine, en exploitation depuis 1926, dispose déjà de plusieurs chaudières servant à fournir la vapeur nécessaire à son fonctionnement. La chaudière de biomasse n° 12, en place actuellement, est sous-utilisée par rapport à sa capacité de production. En augmentant la quantité de gaz naturel et d'écorces consommée par cette chaudière et en acheminant la vapeur à haute pression vers une turbo-génératrice avant de la diriger vers les machines à papier, Bowater Canada inc. entend produire de 14 à 20 MW d'électricité. Cette production d'électricité permettrait au promoteur du projet de régulariser l'exploitation de la chaudière et lui fournirait une certaine autonomie énergétique en cas de panne de courant. De plus, le projet aurait des répercussions favorables sur la gestion des écorces en surplus dans la région.

Le bâtiment et les nouveaux équipements seront intégrés aux infrastructures existantes de l'usine. Le site prévu pour l'implantation des installations étant vacant, aucun déboisement ne sera nécessaire. La compagnie Bowater est le propriétaire actuel du site et l'ensemble des infrastructures nécessaires afin de supporter le projet (route d'accès, aqueduc, égout, électricité) sont déjà disponibles sur le site. Les nouvelles installations occuperont une superficie d'environ 375 mètres carrés. Le nouveau bâtiment d'une hauteur approximative de dix mètres, serait enclavé au centre d'une série de bâtiments existants. Des investissements de l'ordre de 15 millions de dollars sont prévus pour l'implantation des nouvelles installations.

Les répercussions prévues par le promoteur et les mesures d'atténuation proposées dans l'étude d'impact

Selon le promoteur, les principaux effets appréhendés de l'implantation du groupe turbo-générateur se situeraient au plan des réseaux routier et gazier. Ainsi, il y aurait une augmentation de la circulation sur le boulevard Maloney et sur la rue Main pendant les travaux de construction dont la durée serait de sept mois. Cette augmentation serait de l'ordre de 10 % pour les véhicules et de 4 % pour les camions. En période d'exploitation, le transport des écorces entraînerait dix passages de camions supplémentaires par jour.

En ce qui concerne le transport de gaz naturel, le promoteur prévoit que le réseau de Gazifère inc. pourrait pallier l'augmentation des besoins de l'usine Bowater, qui doubleraient afin d'exploiter le nouveau groupe turbo-générateur, sans avoir à modifier les infrastructures actuelles. Quant au climat sonore, l'étude d'impact indique qu'il serait modifié de façon peu perceptible, et ce tant pendant la période des travaux de construction qu'en période d'exploitation.

Un programme de surveillance environnementale serait mis en place pendant la période des travaux afin de s'assurer du respect des plans et devis. Durant les premiers mois suivant la mise en place du groupe turbo-générateur, des relevés seraient également effectués pour s'assurer que l'environnement sonore soit conforme aux prévisions de l'étude d'impact.

Les activités de communication

La parution des avis publics par le promoteur

Dates	Quotidiens	Hebdos régionaux
13 et 19 mars 2001	Le Droit, Ottawa – Hull	
14 et 19 mars 2001		La Revue de Gatineau
13 et 19 mars 2001	La Presse	
13 et 19 mars 2001	Le Soleil	

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates	Nombre d'envois		Diffusion sur Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
Le 13 mars 2001	Tous les médias des régions métropolitaines de Québec et de Montréal et de la région de l'Outaouais	76	Site gouvernemental et site du BAPE
Le 3 avril 2001 Rappel de presse	Les médias de la région de l'Outaouais	nil	Site gouvernemental et site du BAPE
Le 18 avril 2001 Dépôt de nouveaux documents	Les médias de la région de l'Outaouais		Site gouvernemental et site du BAPE

La liste des centres de consultation

Centres	Adresses
Bibliothèque municipale de Gatineau	855, boulevard de la Gappe
Bibliothèque de l'Université du Québec à Montréal	Pavillon Hubert-Aquin, 1255, rue Saint-Denis
Bureau du BAPE à Québec	575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Bureau du BAPE à Montréal	2, Complexe Desjardins, Tour Est

La séance d'information

Date :	Mercredi, 4 avril 2001, 19 h 30
BAPE : Animation Accueil et prise de notes	Luce Motard, chef du Service des communications Thérèse Daigle, agente d'information
Ministère de l'Environnement :	Renée Loiselle, chargée de projet
Promoteur :	1) Michael Groves, Bowater pâtes et papiers Canada inc. 2) Éric Delisle, PROCEAN, SNC- Lavalin
Assistance :	20 personnes
Durée :	De 19 h 30 à 22 heures

Les relations de presse et la revue de presse

Le journaliste François Lessard de la Société Radio-Canada d'Ottawa (CBOFT) avait dépêché son cameraman à la séance d'information. La couverture accordée par la presse écrite nationale à ce projet démontre l'intérêt qu'il suscite. La revue de presse qui a été colligée est disponible dans le dossier du BAPE.

Les inscriptions aux registres de consultation

Endroits	Nombre d'inscriptions	Nombre de commentaires
Bibliothèque municipale de Gatineau	1	-
Université du Québec à Montréal	2	-
Bureaux du BAPE à Québec et à Montréal	-	-

Les préoccupations des citoyennes et des citoyens

Les principales préoccupations apportées à la séance d'information :

1. le climat sonore (bruit causé par les ventilateurs et les turbines) ;
2. l'examen des impacts cumulatifs ;
3. l'ajout de nouveaux agents contaminateurs ;
4. le volume de camions transportant des écorces ;
5. l'installation d'une station de mesures de l'air ambiant ;
6. les normes ontariennes sur la qualité de l'eau et de l'air (voir suivi de la séance) ;
7. les émissions atmosphériques (particules, hydrocarbures) et l'effet des vents sur celles-ci ;
8. la qualité de l'eau ;
9. les vibrations au niveau du sol (voir suivi de la séance) ;
10. les études sur les échantillonnages ;
11. les effets sur la santé humaine ;
12. la conscience écologique concernant les poissons ;
13. l'entreposage et la redistribution de l'électricité ;
14. le respect du certificat d'autorisation concernant ce projet et le suivi environnemental ;
15. les modalités pour demander une audience publique.

Suivi de la séance d'information

À la suite de la séance d'information et afin de compléter les documents soumis à la consultation publique, le BAPE rend public deux nouveaux documents provenant respectivement de Bowater pâtes et papiers Canada inc. et du ministère de l'Environnement. Ils ont également été déposés dans les centres de consultation.

PR8 BOWATER PÂTES ET PAPIERS CANADA INC. *Réponse à la question concernant l'impact du groupe turbo-générateur sur les vibrations*, 11 avril 2001, 1 page.

PR8.1 MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT. *Réponse à la question concernant les normes environnementales applicables à l'usine comparativement à celles en vigueur présentement en Ontario*, 11 avril 2001, 1 page.

Québec, le 2 mai 2001

Luce Motard, chef du Service des communications, chargée de dossier
En collaboration avec Thérèse Daigle, agente d'information